

LE RÉSEAU ARCHIVES EN MUSÉES : « SE REGROUPER, ÉCHANGER, AGIR ENSEMBLE »

Audrey Clergeau

A.D.B.S. | « I2D - Information, données & documents »

2015/3 Volume 52 | pages 39 à 39

ISSN 2428-2111

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-i2d-information-donnees-et-documents-2015-3-page-39.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour A.D.B.S..

© A.D.B.S.. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Le réseau Archives en musées :

« se regrouper, échanger, agir ensemble »

[initiative] La formalisation des travaux communs au sein du réseau Archives en musées permet d'organiser une réflexion métier collective et de diffuser les bonnes pratiques.



Audrey CLERGEAU a collaboré au projet du Louvre-Lens en tant que documentaliste puis régisseur au sein du musée du Louvre. Devenue chargée d'études documentaires en 2012, elle dirige le service des archives audiovisuelles aux Archives nationales. Elle est l'adjointe du chef de la mission des Archives du ministère de la Culture et de la Communication depuis 2014 et pilote du réseau Archives en musées.
audrey.clergeau@culture.gouv.fr

La Mission des archives est chargée du contrôle scientifique et technique sur les archives des musées nationaux¹. Dès 2008, elle constate que peu d'entre eux ont mis en place une politique d'archivage et que les responsables de la fonction Archives souhaitent bénéficier de l'appui d'experts et disposer d'outils communs (référentiels, fiches pratiques, etc.).

Une formalisation des travaux dès le départ

La mission constitue en 2011 le groupe de travail Archives en musées. De janvier 2011 à janvier 2013, les correspondants archives de 15 musées nationaux se réunissent pour échanger sur l'actualité des archives et leurs pratiques professionnelles. Cette démarche transversale a conduit à la création d'un réseau professionnel ouvert aux 1 220 musées de France. Lancé le 1^{er} février 2013, il est piloté par la mission des archives du Secrétariat général et placé sous les parrainages du service interministériel des Archives de France et du service des Musées de France.

Un outillage complet pour une identité forte

Le réseau s'est doté d'un logo et d'une charte pour 3 ans définissant son fonctionnement, ses objectifs et ses manifestations : développer des échanges réguliers entre les personnes en charge des archives dans les musées ; favoriser l'harmonisation des pratiques ; établir des passerelles entre les métiers du patrimoine ; produire des outils pour la gestion des archives ; offrir un accès aux actualités du monde des archives pour enrichir les connaissances et compétences de ses membres. L'adhésion est gratuite et chaque nouveau membre reçoit la liste des adhérents, un glossaire et une compilation de textes réglementaires.

Un enjeu fort de professionnalisation et d'essaimage des bonnes pratiques

L'objectif est d'harmoniser les procédures et de favoriser la professionnalisation de personnes venues de domaines aussi différents que la documentation, les archives, la conservation, les bibliothèques et les services administratifs².

Les travaux du réseau sont structurés en 3 ateliers sur des thèmes jugés prioritaires : « outils pour l'archivage », « dossiers d'œuvre » et « archives privées », qui se concrétisent par des journées d'information, colloques et interventions de sensibilisation auprès de services d'archives et de musées. Les réflexions métier ont produit une collection de vade-mecum sur la communication, l'archivage électronique, la numérisation et l'externalisation, diffusés sur le réseau intranet du ministère.

Lors de sessions d'échanges (ateliers ou tables rondes), les membres du réseau partagent les réflexions sur les sujets porteurs d'enjeux : l'archivage des ressources humaines et les fonctions d'accueil, de surveillance, de sécurité et de sûreté dans les musées, par exemple. Les colloques sont en revanche ouverts à tous les professionnels. Celui de 2014 portait sur la collecte des archives.

Une gouvernance adaptée et une présence à l'international

Aujourd'hui, le réseau est composé de 111 membres provenant de 24 musées nationaux et de 22 musées des collectivités territoriales, de statuts et d'envergure divers. Un bureau de 17 professionnels a en charge l'organisation des rencontres, la communication des actions, l'animation des ateliers, les relations avec le réseau des musées territoriaux et les associations de professionnels comme l'icom ou l'ICA. Il a ouvert en 2014 un carnet de recherche³ afin de constituer, sur le modèle de la section Archives des musées de l'Association des archivistes américains⁴, un guide en ligne des bonnes pratiques et des référentiels à l'usage de tous. ■

1. Code du patrimoine, art. L213-1 à L213-8 et circulaire du 2 novembre 2001 relative à la gestion des archives dans les services et établissements publics de l'État.

2. La notion de récolement ou d'inventaire, par exemple, ne recouvre pas les mêmes actions pour les archives ou les musées.

3. Archives en musées <http://aem.hypotheses.org>

4. *Standards & Best Practices Resource Guide*, Society of American Archivists, www2.archivists.org/groups/museum-archives-section/standards-best-practices-resource-guide

Le réseau

111 membres
24 musées nationaux
22 musées des collectivités territoriales
1 bureau de 17 professionnels